

## Les subtilités d'IMMO CONFORT

**IC GROUPE** (*enseignes IMMO CONFORT et IMMO CONCEPT*), à Antony (92), ne promet que du gratuit pour vous proposer l'installation d'une pompe à chaleur avec ballon thermodynamique.

Effectivement, le bon de commande mentionne dans la rubrique « mode de paiement » un acompte de 0 € et un achat de 0 €. De même, le prix du matériel commandé n'est pas renseigné.

Mais la ligne du dessous mentionne une vente à crédit sur 10 ans avec un différé de 6 mois, soit une mensualité de 314,02 €. Or, l'économie de chauffage promise est de l'ordre de 150 € par mois. Cherchez l'erreur ! **IMMO CONFORT** détient certainement la calculatrice des temps modernes : qualifier de gratuit un investissement financé par un crédit.

Entre temps, le commercial a multiplié les arguments : « *cela ne vous coûtera rien* », « *les fonds proviennent de l'amende des grands pollueurs : ils vous versent l'argent pour faire des travaux et eux ils n'auront pas à payer cette taxe. Ainsi, tout le monde est gagnant.* »

Le témoignage reçu par le Réseau anti-arnaques en date du 12 mars 2018 conclut : « *Je suis en colère et triste. Le principe d'amélioration de son habitat pour préserver notre planète et faire des économies d'énergie est bon, mais la manière de le faire est fortement méprisable.* » Le consommateur qui avait été convaincu par le démarcheur s'est empressé de se rétracter dans le délai légal de 14 jours.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)